



BULLETIN MUNICIPAL *Keleier Kerzent*



N° 433 – JANVIER 2017

LES VŒUX DU MAIRE

Avancer dans un monde qui change

L'aube d'une nouvelle année est un moment propice pour dresser des bilans, tirer les enseignements, mais aussi envisager les perspectives et construire l'avenir.

C'est le temps de rendre hommage aux efforts fournis par les membres du conseil municipal qui m'accompagnent chaque jour et qui mettent leur engagement au service des intérêts de notre collectivité.

C'est dire au personnel communal ma gratitude pour leur travail et le niveau de service apporté à la population, service auquel nous sommes attachés.

C'est aussi dire à tous les responsables d'associations et bénévoles œuvrant pour l'intérêt commun un grand merci pour leur engagement et leur disponibilité.

Croire en notre capacité à construire l'avenir est une nécessité à partager durablement, parce que notre monde est en pleine mutation, parce que l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare.

Construire l'avenir dans notre cité, c'est investir pour la jeunesse, à l'instar de l'aire de jeux dans l'ancien jardin du presbytère, c'est aussi moins d'un an plus tard, la concrétisation de l'aire multisports suite à une réflexion collective. Au-delà de la pratique sportive, ce doit être un lieu de rencontres et d'échanges.

Une autre perspective d'avenir, l'opération « Cœur de bourg » dont les travaux sont en voie d'achèvement. Sa centralité sera un facteur de mixité des usages et des déplacements : service à la population et cheminement piéton.

Au cours de l'année 2017, les réflexions porteront sur :

- L'amélioration du cadre de vie au centre bourg, par la négociation sur l'acquisition du Recto-Verso.
- L'aménagement de la route de Saint-Divy à l'entrée de l'agglomération avec comme objectif de réduire la vitesse, de valoriser le paysage et de mieux matérialiser l'arrêt de bus.
- Le reprofilage du gabarit de la route dans le quartier de Vern Vian pour une meilleure sécurité des usagers.

Avec persévérance et dynamisme, nous continuons à apporter à notre commune les réalisations les meilleures pour son développement et, pour la population les moyens de bien y vivre.

Au nom de l'équipe municipale, du personnel communal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Jean-Yves ROQUINARC'H
Maire



Meilleurs vœux pour l'année 2017

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h. *Le Docteur DERRIEN n'accepte plus de nouveaux patients.*

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR.

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le 32 37, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

✚ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

✚ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

✚ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- B. PERES, 2^{ème} adjoint : mardi 03 janvier de 10h à 12h.
- P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42

ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Matinées d'éveil et d'échanges : vendredi 06/01 et mardi 24/01, local petite enfance.

INFORMATIONS

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Nouvelles modalités de délivrance

Le Ministère de l'Intérieur réforme la délivrance des titres d'identité. **A Plabennec**, les usagers sont reçus en mairie sur **rendez-vous** en téléphonant au 02.98.40.41.32 du lundi au vendredi midi. Pas de dépôt de dossier le samedi matin.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ✓ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone.
- ✓ Je note le n° de pré-demande qui m'est attribué.
- ✓ Je prends contact avec l'une des mairies équipées de bornes biométriques.

✓ Je rassemble les pièces justificatives.

✓ Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

✓ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Comment faire ma pré-demande en ligne !

Vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande de carte d'identité. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de carte vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !

Attention ! La pré-demande ne vous dispense pas de vous rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant)

Mairie de KERSAINT-PLABENNEC

La Commune recrute une personne en CDD (H/F) à temps non complet (15 heures par semaine) pour le nettoyage intérieur des bâtiments communaux : salles communales, mairie, bibliothèque, local petite enfance. Merci d'adresser une lettre de motivation et votre CV à Monsieur Le Maire, Place de la Mairie 29860 Kersaint-Plabennec.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences de Mr LUSSOU sur rendez-vous, en mairie de Plouvien, de 14h à 17h les **lundis 09 & 23 janvier 2017**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien (02.398.40.91.16).

PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

ETAT CIVIL

Naissances

-Louisa Ainhoa BUREL, 4 Vallée de Kerzent, née à Brest le 6 décembre 2016.

-Gabriel SENY, Prat Keller, né à Brest le 9 décembre 2016.

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

La Maison du Lac, nouvelle adresse :

Hôtel de Communauté 545 rue Gustave Eiffel – Zone de Penhoat 29860 PLABENNEC. Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓ASSISTANTE SOCIALE DPAS : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓ACCUEIL EMPLOI :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓CPAM : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓ARMEE DE TERRE : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓ADMR : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : 66, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓ADS – L'association assure des services et soins à domicile : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓CLIC gérontologique (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓PUERICULTRICE :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓CONSULTATIONS POUR ENFANTS :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓FNATH (association des accidentés de la vie) : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

URBANISME

Déclarations Préalables :

- LAFOSSE Coralie, 5 rte de l'Echangeur : muret + pose d'un portail.
- LE DAIN Philippe, 12 allée des Mésanges : changement porte d'entrée.

ANIMATION

FORMATION BAFA,

Coup de pouce de la commune !

Pour accompagner la formation des jeunes Kersaintais, la municipalité et la Caisse d'allocations familiales soutiennent les formations BAFA. Les aides sont allouées suivant des critères de motivation et de ressources. L'aide financière de la commune est de 25% du coût global de sa formation. Les personnes en recherche d'emploi peuvent aussi prétendre à cette aide. Les fiches de candidature sont à retirer à l'accueil de loisirs avant le vendredi 27 janvier 2017. Pour tout renseignement : Nicolas URIEN (responsable de l'accueil de Loisirs) ☎ 02.98.40.49.92 ou alsh@ville-plabennec.fr

ACCUEIL DE LOISIRS sans HEBERGEMENT

SAINT-THONAN pour les 3-11 ans

Programme « Les mercredis de janvier 2017 »

✦ 04/01 : recherche des idées et commencement du projet – Statue Photo

✦ 11/01 : Création des figurines

✦ 25/01 : Réalisation des photos

✦ 01/02 : Encadrement des photos - Exposition

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue. Tél 06.07.73.23.15 ou 02.98.01.14.98

mail clsh.saint.thonan@live.fr

COMITE D'ANIMATION DES QUATRES CLOCHERS

Le comité vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2017. Nous vous remercions pour votre participation aux manifestations organisées au profit du TELETHON.

Grâce à tous, nous avons pu remettre un chèque de 5 500€ à l'AFM représentée par Mme LAZOU, le mardi 13 décembre.

ENVIRONNEMENT

ORDURES MENAGERES : Période de Noël

Ne jetez plus votre sapin de Noël ! Venez le revaloriser !

Le **samedi 14 janvier 2017**, une opération de broyage des sapins de Noël est prévue sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA).

Deux associations partenaires, Vert le Jardin et Plouvien au Jardin, ainsi que des agents de la CCPA vous accueilleront et vous proposeront, si vous le souhaitez, de repartir avec du broyat (prévoir un seau ou un sac pour le transport) :

➤Le samedi matin à Plabennec à la salle des Arts et Espace à Callac de 9h à 12h.

➤Le samedi après-midi aux services techniques municipaux de Plouvien à Goarem Ar Groas (sur la gauche 400m après la mairie dans la direction de Loc-Brévalaire) de 14h à 17h.

Venez avec votre sapin, venez nombreux et pensez à enlever vos guirlandes !

Nous vous rappelons que le service de collecte des déchets ménagers ne collectera pas les sapins placés dans les bacs d'ordures ménagères ou posés à côté. Par contre, les sapins, sans sac et sans décorations, sont acceptés dans les aires de déchets verts et les déchèteries.

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs

au Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

CCPA - DECHETS MENAGERS
La collecte a lieu toutes les deux semaines

Les mardis 10 & 24 janvier 2017.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

ASSOCIATIONS LOCALES

**LES SEMELLES
KERSAINTAISES**

LSK



Programme des coureurs à pied :

- ✓ Le 07/01 : Noz trail Entre chien et loups : 8km à 18h et 16km (D+417m) à 18h30.
- ✓ Le 08/01 : Entraînement à 9h30, puis galette des rois
- ✓ Le 15/01 : Entraînement (départ à définir)
- ✓ Le 22/01 : Les foulées de Guissény : 10km à 10h
- ✓ Le 29/01 : Trail de Plonéour-Lanvern : 12km à 9h30 et 23km (D+600m) à 9h.

Programme des randonneurs :

- ✓ Le 01/01 : marche libre
- ✓ Le 08/01 : Kersaint : départ à 10h puis galette des rois
- ✓ Le 15/01 : Kersaint-Plabennec puis Kig ha farz à Plabennec : départ à définir

✓ Le 22/01 : marche libre, post raclette.

✓ Le 29/01 : Guissény : départ 9h

Les vœux du Nouvel An et la traditionnelle galette des rois auront lieu le **dimanche 8 janvier 2017**, au sous-sol de la Mairie à 11h45.

CLUB DES MARAIS

● L'Assemblée générale du Club aura lieu le **jeudi 26 janvier** à 11h30 à la salle Kreiz-Kêr. Carte d'adhérent : 15€. (Ordre du jour : les activités de l'année 2016, bilan de trésorerie) Un repas sera servi après l'assemblée (coût : 15€) Le paiement de la carte et du repas peut se faire sur le même chèque. Inscription pour le repas avant le 20 janvier (soit au club ou au 02.98.40.11.80 ou 02.98.40.11.15) Toutes les nouvelles et nouveaux seront les bienvenus (es).

ANNONCES DIVERSES

DON DU SANG

L'amicale pour le don du sang bénévole invite les donneurs de sang, ses adhérents et sympathisants à la cérémonie des « Vœux du Président et Pot du Nouvel An » qui aura lieu le **vendredi 13 janvier**, salle Marcel Bouguen à Plabennec à 18 heures. Grâce aux donneurs, de nombreuses vies sont sauvées.

KIG-HA-FARZ : L'hospitalité diocésaine de Lourdes

organise un Kig-ha-Farz le **dimanche 08 janvier** à 12h30 dans la salle Brocéliande à Ploudaniel. Adultes 12€, enfants 8€, à emporter 10€ (prévoir récipients) renseignements au 02.98.40.11.80.

PETITE ANNONCE

■ Vends pommes de terre de consommation. ☎ 02.98.40.12.00.



NOUVELLES MODALITES DE TRI

Jusqu'au mois de décembre 2016, le tri s'effectuait sur trois conteneurs différents : verre, carton et papier, plastique.

Pour des raisons de compatibilité avec l'usine de tri sélectif de Plouédern, dans le nouveau système, il n'en existera plus que deux :

◆ **Conteneur jaune** pour : papier, carton, flacons plastiques, conserve, canettes et brique alimentaire.

◆ **Conteneur vert** pour le **verre** alimentaire (bouteilles et pots).

RACLETTE GEANTE

Samedi 21 janvier 2017

Espace Kreiz-Kêr à partir de 19 heures

Tarif : Adulte : 12€ (avec un apéritif)

Enfant (jusqu'à 12 ans) : 5€

Fromage à volonté.



Coupon (à renvoyer avec votre règlement avant le 14 janvier 2017)

Nom.....

Prénom.....

Adresse mail.....

Nombre d'adultes :.....

Nombre d'enfants :.....

Total :€

Renseignement et règlement :

Hervé LE BARS, 42 route de Saint-Divy 29860 Kersaint-Plabennec ☎ 02.98.47.49.76 ou 07.87.32.15.07

Carole CAUVIN 19 rue de Kergréach 29860 Kersaint-Plabennec ☎ 02.98.37.70.82 ou 06.12.67.34.00

*Pour une parution dans le bulletin de février 2017, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **23 janvier 2017**.*